Nouvelle aide à la distribution des quotidiens nationaux d'information politique et générale

Le 18 septembre, le gouvernement a annoncé la création d'une nouvelle aide à la distribution des quotidiens nationaux d'information politique et générale, « de langue française, paraissant au moins cinq fois par semaine, inscrits à la Commission paritaire des publications et agences de presse».Cette aide prendra la forme d'une aide directe. À la suite de cette annonce, la coopérative Messageries lyonnaises de presse (MLP), tout en approuvant le bien fondé d'une mesure visant à conserver l'existence d'une presse quotidienne pluraliste, s'est montrée inquiète des conséquences prévisibles d'une telle démarche. Elle craint en effet un « phénomène de subvention croisée entre le secteur de la distribution des quotidiens, aidée par le gouvernement, et celui des périodiques, soumis au régime concurrentiel».